

DEC201421INSHS

Décision portant nomination de M. Arnak Dalalyan aux fonctions de directeur et de M. Guillaume Hollard aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°9194 intitulée « Centre de Recherche en Economie et Statistique - CREST ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC191237DGDS en date du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 9194 intitulée « Centre de Recherche en Economie et Statistique - CREST » et nommant M.Arnak Dalalyan aux fonctions de directeur par intérim et de M. Guillaume Hollard aux fonctions de directeur adjoint par intérim de cette unité jusqu'au 31 août 2020 ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu le procès-verbal du conseil de laboratoire du CREST en date du 11 décembre 2019 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I- A compter du 1^{er} septembre 2020, M. Arnak Dalalyan, Professeur des universités à l'ENSAE, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche n° 9194 intitulée « Centre de Recherche en Economie et Statistique - CREST », jusqu'au terme du mandat de l'unité.

II- A compter du 1^{er} septembre 2020, M. Guillaume Hollard, Directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

5 OCT. 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

